

BOURSORAMA / CERCLE DES ECONOMISTES

« Bitcoin coté à Chicago, et après ? »

Vendredi 15 décembre, Etats membres, et parlementaires de l'Union européenne, se sont mis d'accord pour renforcer la lutte contre le blanchiment sur les plates-formes d'échange du bitcoin. L'actualité des dernières semaines a montré la montée en puissance de cette monnaie virtuelle qui en cache d'autres. Jean-Paul Betbeze explique pourquoi une normalisation semble inéluctable.

Après, il y en aura partout, Bitcoins ou autres. Le Bitcoin a eu l'avantage d'être le premier de son espèce : sophistiqué, moderne, mystérieux, sulfureux même. Plus il est critiqué par les économistes les plus réputés et les banquiers centraux des plus grandes banques, plus il monte. Le 11 décembre dernier, il entre ainsi à la Bourse de Chicago, le Cboe (*Chicago board options exchange*). Non seulement, il est coté en permanence, mais on dispose maintenant de sa valeur future sur ce marché : 18 220 dollars le 14 mars 2018. Le détenteur du bitcoin d'aujourd'hui, à 17 561 dollars l'unité, peut le garder ou le vendre à terme (il est alors *long* 1 Bitcoin et *short* 1 Bitcoin future). Il aura gagné 659 dollars en mars, se félicitera si le Bitcoin s'effondre, pleurera s'il double d'ici là !

Mi monnaie, mi produit financier, le Bitcoin est un nouvel animal, obtenu par croisement de la puissance de calcul des ordinateurs, par la faible rentabilité des placements monétaires et obligataires, et par le croissant désir d'éviter les réseaux officiels, au bénéfice des réseaux privés. On le « produit » à partir de calculs très compliqués (ce sont les « mineurs ») et sa quantité totale devrait être de 21 millions, quand tout le filon aura été exploité. Dans la nuée de documents qui circulent sur le sujet, on nous parle de l'année 2141, parions que ce sera plus tôt ! A l'heure actuelle, 16,7 millions de Bitcoins sont supposés en circulation : la masse en jeu atteint ainsi 295 milliards de dollars le 15 décembre.

La suite devrait être la normalisation du Bitcoin. « *Nous avons la possibilité de réexaminer les transactions. Nous pouvons étudier ces opérations et en partager les informations avec la CFTC (Commodity Futures Trading Commission). Nous pouvons également les partager avec notre partenaire Gemini (une plateforme d'échanges du bitcoin). Nous prenons des mesures dont nous savons qu'elles sont nécessaires pour s'assurer que nous pouvons surveiller le marché en temps réel. Il est par exemple possible de reconstituer les transactions, de savoir qui a échangé les contrats. C'est cela qui apporte la confiance. C'est comme cela qu'on généralise un actif* », déclare Edouard Tilly, Président du Cboe, à l'AFP. Dans ces conditions, il deviendra plus facile et plus sûr à acheter et à détenir (tout en restant volatile, bien sûr !). Dans ces conditions aussi, on comprend que la prime de rareté du Bitcoin alimente une spéculation qui n'est pas près de s'éteindre, sans avoir à parler de philosophie libertarienne !

D'autres Crypto-monnaies vont donc se développer : par dissidence (*fork*, à partir du Bitcoin) et par naissance (Ethereum...). D'autres pays vont en créer pour faciliter leurs transactions transfrontalières (entre Arabie Saoudite et Emirats arabes unis, dit-on), et d'autres bourses les coter. Le 18 décembre, ce sera le CME (Chicago Mercantile Exchange) pour le Bitcoin, en attendant le Nasdaq en 2018 et, peut-être, Deutsche Börse. Goldman Sachs et ABN Amro ont accepté d'en être les interfaces pour quelques clients, pas (encore) JPMorgan, Bank of America Merrill Lynch, Citigroup et Barclays. Attendons.

eBay va-t-il les accepter en paiement ? Une carte de crédit Bitcoin Cash se prépare ! Et une société japonaise de services sur internet – GMO Internet – donnera, à partir de février, à ses 4.000 employés,

la possibilité de percevoir jusqu'à 100.000 yens de leur paie mensuelle (756 euros) en Bitcoin. La Corée du Sud veut le taxer, et ici aussi bien sûr. Coté et taxé, voici le Bitcoin « normalisé » !

Jean-Paul Betbeze

www.betbezeconseil.com